



00 2527 16 JUIN 2025 DECISION /INS/DG/DAF/SDBM/SMA/mnp DU DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/INS/CIPM/2025 DU 17 AVRIL 2025 POUR LA CONCEPTION, LE DEVELOPPEMENT ET LE DEPLOIEMENT D'UN SYSTEME INFORMATIQUE INTEGRE DE GESTION BUDGETAIRE ET COMPTABLE, DE LA COMPTABILITE DES MATIERES ET DES IMMOBILISATIONS DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS), EXERCICE 2025.

**Le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique**

- Vu la constitution ;  
 Vu la loi N°2024/013 du 23 décembre 2024 portant la loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2025 ;  
 Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
 Vu l'arrêté n°0206/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès des Etablissements Publics ;  
 Vu la décision N°142D/MINMAP/SG/DAJ du 30 juillet 2013 constatant la composition des commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics Administratifs et entreprises du secteur public et parapublic ;  
 Vu la décision N°000365/INS/DG/DAF/SDBM/SMA/mkf du 29 janvier 2025 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de l'Institut National de la Statistique (INS) ;  
 Vu la circulaire N°00013995/C/MINFI du 31 décembre 2024 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres Organismes subventionnés, pour l'exercice 2025 ;  
 Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°01/AONO/INS/CIPM/2025 du 17 avril 2025 pour la conception, le développement et le déploiement d'un système informatique intégré de gestion budgétaire et comptable, de la comptabilité des matières et des immobilisations de l'Institut National de la Statistique (INS), exercice 2025.  
 Vu le Procès-verbal du 28 mai 2025 relatif à la séance d'ouverture des offres de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°01/AONO/INS/CIPM/2025 du 17 avril 2025 pour la conception, le développement et le déploiement d'un système informatique intégré de gestion budgétaire et comptable, de la comptabilité des matières et des immobilisations de l'Institut National de la Statistique (INS), exercice 2025.  
 Vu les nécessités de service de l'Institut National de la Statistique.

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup>** : L'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°01/AONO/INS/CIPM/2025 du 17 avril 2025 pour la conception, le développement et le déploiement d'un système informatique intégré de gestion budgétaire et comptable, de la comptabilité des matières et des immobilisations de l'Institut National de la Statistique (INS), exercice 2025, est déclaré infructueux.

**Motif :** le seul prestataire ayant manifesté son intérêt pour le Dossier d'Appel d'offres n'a pas soumis son offre en ligne dans la plateforme COLEPS, et que par conséquent, aucune offre n'a été reçue via cette plateforme.

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

**Ampliations :**

- MINMAP ;
- ARMP ;
- Affichage ;
- Archives/Chrono./-